

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE
LA FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISE
SAMEDI, LE 15 OCTOBRE 2016**

Hôtel Explorer à Yellowknife

Étaient présents :

MEMBRES VOTANTS	
1. La Fédération franco-ténoise (FFT)	Linda Bussey, Présidente Alexandre Larouche, 2 ^e Vice-président Richard Létourneau, Président l'Assemblée Jean de Dieu Tuyishime, Directeur général et secrétaire de l'AGA
2. Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY)	Jean François Pitre, Président et délégué Suzette Montreuil, membre et délégué Jacques-Benoit Roberge, membre et déléguée Pascaline Gréau, Directrice
3. Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR)	Édith VAcho-Raymond, Présidente et déléguée Finno Celestin, Vice-président et délégué Louis-Nicolas Dolbec, Agent de développement et délégué Sheilany Bouchard, membre et déléguée
4. Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY)	Océane Coulaudoux, membre et déléguée
5. Édition Aquilon et Radio-Taïga	Paul Fleury, Président et délégué Oscar Aguire, délégué
MEMBRES OBSERVATEURS	
Communauté francophone de Fort Smith	Marie-Christine Aubrey Martine Bouchard

Communauté francophone du Delta de Mackenzie (AFDM)	Soochit Bhadratha Élise Décarie-Jean
Personnel de la Fédération franco-ténoise	Nadège Décanis, Coordonnatrice des services administratifs Alexandre Assabgui, Coordonnateur Jeunesse Audrey Fournier, Coordonnatrice Santé Isidore G. Makaya, Coordonnateur Immigration Stéphanie Nadeau, Stagiaire
LES INVITÉS	
Gouvernement des TNO	Benoit Boutin, Secrétariat affaires francophones Lorne Gushue, Secrétariat affaires francophones
Patrimoine Canadien	Réal Déquier
Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDETNO)	Antoine Gagnon,
Collège Nordique francophone	Josée Clermont
Commission scolaire francophone	Simon Cloutier, président de la CSFTNO
Centre de Leadership et d'évaluation Inc.	Pierre Bourbeau
Membres de la communauté	Batiste Foisy Rachelle Francoeur, directrice Garderie Plein soleil

1. Mot de bienvenue du président

Mme Linda Bussey, présidente de la Fédération Franco-Ténoise (FFT), salue tous les délégués et invités en les remerciant de s'être rendus disponibles pour cette importante rencontre pour le réseau associatif franco-ténois. Il déclare l'ouverture de la 38^e assemblée générale annuelle de la FFT à 13h00

2. Appel des délégués et vérification du quorum

La présidente de la FFT, Linda Bussey procède à l'appel de chaque délégation les observateurs des deux communautés francophones des Territoires soit Inuvik et Fort Smith. Le quorum est atteint.

3. Élection d'une présidence d'assemblée et d'un secrétaire

Les délégués conviennent de nommer M. Richard Létourneau comme président d'assemblée. La proposition ne soulève aucune discussion. La présidente remercie M. Richard Létourneau d'avoir accepté à présider l'assemblée.

Résolution AGA-2016-10-15-01

IL EST PROPOSÉ Que Richard Létourneau soit nommé président de la 38^e assemblée générale annuelle de la FFT.

**Proposée par Linda Bussey – Secondée par Jean-François Pitre
Adoptée à l'unanimité**

Le président invite les délégués à nommer un/une secrétaire d'assemblée. Jean de Dieu Tuyishime est proposé à cette fonction qu'il accepte.

Résolution AGA-2016-10-15-02

IL EST PROPOSÉ Que Jean de Dieu Tuyishime soit nommé secrétaire de la 38^e assemblée générale annuelle de la FFT.

**Proposée par Suzette Montreuil – Secondée par Linda Bussey
Adoptée à l'unanimité**

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les modifications suivantes sont apportées à l'ordre du jour dans « Divers » :

16.1 Message de l'APADY

16.2 Processus électoral

Résolution AGA-2016-10-15-03

IL EST PROPOSÉ Que l'ordre du jour ainsi modifié soit adopté.

**Proposée par Finno Celestin – Secondée par Jacques-Benoit Roberge
Adoptée à l'unanimité.**

5. Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2015

La présidente d'assemblée accorde cinq minutes d'examen du document pour en vérifier la conformité. Il faudra corriger les quelques fautes de frappes soulevées.

Résolution AGA-2016-10-15-04

IL EST PROPOSÉ Que le procès-verbal de l'AGA tenue le 17 octobre 2015 soit adopté tel que modifié.

**Proposée par Oscar Aguirre – Secondée par Jean-François Pitre
Adoptée à l'unanimité**

6. Rapports annuels

6.1 Rapport du président FFT

Linda Bussey, présidente présente son rapport aux délégués et aux invités. Elle souligne que compte-tenu des autres engagements, elle ne pourra pas assumer son mandat jusqu'à la fin. Aussi, elle présente sa démission et remercie tous ceux et celles qui l'ont épaulé dans son mandat.

Résolution AGA-2016-10-15-05

IL EST PROPOSÉ Que les délégués accueillent le dépôt du rapport de la présidente.

**Proposée par Océane Coulaudoux – Secondée par Édith Vachon-Raymond
Adoptée à l'unanimité**

6.2 Rapport de la direction générale

Jean de Dieu Tuyishime, directeur général de la FFT, présente son rapport annuel.

Résolution AGA-2016-10-15-06

IL EST PROPOSÉ Que les délégués accueillent le dépôt du rapport annuel de la direction générale.

**Proposée par Océane Coulaudoux – Secondée par Linda Bussey
Adoptée à l'unanimité**

6.3 Rapport des délégués aux tables pancanadiennes

Les délégués ont pris connaissance des rapports présents dans le cahier de l'AGA.

Résolution AGA-2016-10-15-07

IL EST PROPOSÉ Que les délégués accueillent le dépôt des rapports des délégués aux tables pancanadiennes.

**Proposée par Océane Coulaudoux – Secondée par Jacques-Benoit Roberge
Adoptée à l'unanimité**

7. Réception des états financiers vérifiés de la FFT au 31 mars 2015

7.1 – La FFT

M. Jean François Pitre, trésorier de la FFT présente sommairement l'état des résultats de la gestion financière de l'organisme au cours de la dernière année financière 2015-2016.

Les délégués adressent leurs questions pour une bonne compréhension des états financiers présentés.

Résolution 2016-10-15-08

CONSIDÉRANT QUE la firme Bergeron & Co. a procédé à la vérification de la Fédération franco-ténoise pour la période débutant le 1^{er} avril 2015 et prenant fin le 31 mars 2016.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration (CA) de la FFT a étudié ledit rapport financier lors de sa rencontre du 23 août 2016 et qu'il en recommande l'adoption à l'Assemblée générale annuelle.

IL EST PROPOSÉ Que l'Assemblée reçoive le rapport financier vérifié 2015-2016 de la Fédération franco-ténoise tel que produit par la firme Bergeron & Co.

**Proposée par Suzette Montreuil – Secondée par Linda Bussey
Adoptée à l'unanimité**

8. Nomination d'une firme de vérificateurs comptables pour l'année 2015 - 2016

Résolution AGA-2016-10-15-09

IL EST PROPOSÉ Que l'Assemblée mandate la Firme Bergeron & Co. pour effectuer la vérification des opérations de la Fédération franco-ténoise et de ses firmes apparentées pour l'exercice financier débutant le 1^{er} avril 2016 et prenant fin le 31 mars 2017.

**Proposée par Jean François Pitre – Secondée par Jacques-Benoit Roberge
Adoptée à l'unanimité**

9. Cotisation annuelle

Le président de la FFT rappelle aux délégués que la cotisation des membres associatifs est de 100 \$. Il rappelle que :

- La cotisation n'a pas été revue il y a plus de 10 ans;
- Le CA va revoir la cotisation des membres selon la révision des Statuts et règlements.
- Le CA propose de maintenir la cotisation à 100\$/an

Résolution AGA-2016-10-15-10

IL EST PROPOSÉ Que l'Assemblée maintienne la cotisation annuelle des membres associatifs à 100 \$ par an.

**Proposée par Alexandre Larouche – Secondée par Linda Bussey
Adoptée à l'unanimité**

10. Prévisions budgétaires 2016-2017

Jean de Dieu Tuyishime, directeur général de la FFT, présente les prévisions budgétaires de l'organisme pour la période 2016-2017. Le conseil d'administration de la FFT a examiné ces projections lors de sa réunion du 29 septembre 2016.

Résolution AGA-2016-10-15-11

IL EST PROPOSÉ Que les délégués adoptent les prévisions budgétaires de la FFT 2016-2017 telles que recommandées par le CA.

**Proposée par Jean-François Pitre – Secondée par Pascaline Gréau
Adoptée à l'unanimité**

11. Priorités de la FFT pour 2016-2017

La présidente de la FFT, Linda Bussey, présente et commente les priorités et résolutions proposées par le CA de la FFT. L'énoncé de ces priorités est la suivante :

1. Procéder à une réflexion sur la membricité associative de la Fédération afin que la composition du conseil d'administration soit représentative de l'ensemble des communautés francophones territoriales et au besoin, réviser les statuts et règlements.
2. Assurer la pérennité de l'offre des communications et des services en français pour la communauté franco-ténoise.
3. En partenariat avec les organismes compétents, soutenir de manière continue et prioritaire l'amélioration des services en éducation en français dans les Territoires du Nord-Ouest.

Résolution AGA-2016-10-15-12

IL EST PROPOSÉ Que les délégué.es adoptent les trois priorités soumises pour 2015-2016 comme étant celles de la FFT.

**Proposée par Océane Coulaudoux – Secondée par Suzette Montreuil
Adoptée à l'unanimité**

12. Résolutions des membres associatifs et du CA de la FFT

Le CA de la FFT propose à l'AGA l'adoption de trois résolutions. La présidente Linda Bussey fait la lecture de ces résolutions dont l'énoncé est ici-bas. Il est proposé que les délégué.es adoptent chaque résolution individuellement.

RÉSOLUTION 1

- Attendu que l'Association des francophones de Fort Smith (AFFS) et celle du Delta de Mackenzie (AFDM) sont désormais dissoutes ;
- Attendu que la vitalité des associations francophones des communautés rurales est variable et que les besoins sont différents ;
- Attendu que la Fédération franco-ténoise désire qu'une programmation socio-culturelle et des services continuent à être dispensés dans chacune des communautés francophones des TNO où la demande est jugée importante ;

Il est résolu que :

Le conseil d'administration de la FFT étudie des solutions possibles à court, moyen et à long terme pour avoir une membriété reflétant la réalité de la communauté franco-ténoise.

Le conseil d'administration de la FFT présente à la prochaine Assemblée générale annuelle 2017, un nouveau modèle de gouvernance y compris les Statuts et règlements révisés.

Résolution AGA-2016-10-15-13

IL EST PROPOSÉ Que les délégué.es adoptent la **RÉSOLUTION 1** telle que proposée par le CA de la FFT.

**Proposée par Jean-François Pitre – Secondée par Édith Vachon-Raymond
Adoptée à l'unanimité**

RÉSOLUTION 2

- Attendu que la Fédération franco-ténoise, représentant la communauté franco-ténoise désire continuer à travailler en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO);
- Attendu que les deux entités ont créés un Comité de consultation et de coopération entre les représentants de la communauté et le GTNO pour assurer le suivi;
- Attendu qu'il faut assurer le suivi régulier de la mise en œuvre du plan stratégique du GTNO sur les communications et les services en français;

Il est résolu que :

La FFT continue à assurer que le GTNO offre des communications et services en français conformément à sa *Loi sur les langues officielles* et son *Règlement sur les institutions gouvernementales*;

La FFT collabore à cette fin avec le GTNO par le biais du comité de consultation et de coopération et par tout autre moyen approprié.

Résolution AGA-2016-10-15-14

IL EST PROPOSÉ Que les délégué.es adoptent la **RÉSOLUTION 2** telle que proposée par le CA de la FFT.

Proposée par Shealany Bouchard – Secondée par Pascaline Gréau

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 3

- Attendu que la disponibilité de services d'éducation en français est essentielle à la vitalité et à l'essor de l'ensemble de la communauté franco-ténoise;
- Attendu que la coordination des efforts entre organismes et partenaires franco-ténois est essentielle afin d'augmenter la disponibilité et la qualité de ces services;

Il est résolu que :

La FFT, en partenariat avec les organismes francophones compétents, soutienne de manière continue et prioritaire l'amélioration des services en éducation en français et les services à la petite enfance en français dans les Territoires du Nord-Ouest.

Résolution AGA-2016-10-15-15

IL EST PROPOSÉ Que les délégué.es adoptent la **RÉSOLUTION 3** telle que proposée par le CA de la FFT.

Proposée par Océane Coulaudoux – Secondée par Louis-Nicolas Dolbec

Adoptée à l'unanimité

13. Élection de la présidence, de la 1^{re} et 2^e Vice-présidence à la FFT

13.1 Précision sur l'interprétation des Statuts et Règlements

Le président d'Assemblée s'assure que les délégué.es comprennent les Statuts et Règlements associée aux élections concernées.

13.2 Nomination d'une présidence et d'un.e secrétaire d'élection

Les délégués proposent de garder la présidence de l'Assemblée comme étant aussi la présidence des élections.

Résolution AGA-2016-10-15-16

IL EST PROPOSÉ par l'Assemblée Que Richard Létourneau soit élue président des élections et que Jean de Dieu Tuyishime en soit le secrétaire.

**Proposée par Linda Bussey – Secondée par Oscar Aguirre
Adoptée à l'unanimité**

13.3 Rapport de mise en candidature

Jean de Dieu Tuyishime fait la lecture du rapport des travaux du comité de mise en candidature. À la date de clôture de mise en candidature, il n'y avait qu'une candidate ayant postulé, Rachelle Francoeur.

13.4 Élection : présidence, 1^{re} et 2^e Vice-présidence

Étant donné qu'à la clôture de mise en candidature il n'y avait qu'une seule candidature en règle, le président déclare que Rachelle Francoeur est élue par acclamation au poste de présidence de la FFT.

La présidente nouvellement élue a remercié les délégué.es pour cette confiance qu'on vient de lui accorder et promets de faire tout son possible pour rester à l'écoute de la francophonie dans les TNO.

À la date de clôture de mise en candidature, il n'y avait aucun candidat ayant postulé pour la 1^{re} ou la 2^e Vice-présidence.

Le président demande à l'Assemblée de soumettre les candidatures pour le poste de 1^{er} Vice-présidence.

Alexandre Larouche est proposé au poste de 1^{er} Vice-président par Linda Bussey. Secondée par Suzette Montreuil. Le concerné accepte cette nomination. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Étant donné qu'il n'y a qu'une seule candidature au poste de 1^{re} vice-présidence, le président déclare qu'Alexandre Larouche est élu par acclamation 1^{er} Vice-président de la FFT.

Le président demande à l'Assemblée de soumettre les candidatures pour le poste de 2^e Vice-présidence.

Édith Vachon-Raymond est proposée au poste de 2^e Vice-présidence par Océane Coulaudoux. Secondée par Finno Celestin. La concernée accepte cette nomination.

Élise Descarrie-Jean est proposée au poste de 2^e Vice-présidence par Pascaline Gréau. Secondée par Jacques-Benoît Roberge. La concernée refuse cette nomination.

Étant donné qu'il n'y a qu'une seule candidature au poste de 2^e vice-présidence, le président déclare Édith Vachon-Raymond élue par acclamation au poste de 2^e vice-présidence de la FFT.

14. Nomination des représentants de la FFT aux tables pancanadiennes

Les délégués nomment les représentants de la FFT aux organismes nationaux :

À la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA), la présidente de la FFT **Rachelle Francoeur** est la représentante d'office de la FFT

À la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), **Pascaline Gréau**, directrice de l'AFCY est la représentante de la FFT

À la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC), **Marie-Christine Aubrey**, résidente de Fort Smith est la représentante de la FFT

À la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), **Kiara Boulanger-Rowe**, élève à l'École Boréale est la représentante de la FFT

À la Société Santé en français (SSF), **Roxane Valade**, proposée par le comité de coordination du Réseau TNO Santé est la représentante de la FFT

À la Commission Nationale des parents francophones (CNPF), **Jacques Lamarche**, président de l'APADY est le représentant de la FFT

Le président Létourneau remercie toutes les personnes qui ont accepté de représenter la FFT aux tables pancanadiennes et suggère une résolution globale. Les délégués ont émis le souhait d'être au courant des mandats de chaque représentante et représentant nommés aux tables pancanadiennes.

Résolution AGA-2016-10-15-17

IL EST PROPOSÉ Que les délégués ci-haut nommés soient déclarés des représentants de la FFT aux tables pancanadiennes.

Proposée par Alexandre Larouche – Secondée par Oscar Aguirre
Adoptée à l'unanimité

15. Avis d'amendement aux Statuts et Règlements

Faisant suite aux priorités et résolutions proposées par l'Assemblée générale aux points 11 et 12 de cette AGA, les Statuts et Règlements révisés seront présentés à Assemblée générale annuelle prochaine 2017.

16. Affaires diverses

16.1 Message de l'Association des parents ayants droit de Yellowknife

Océane Coulaudoux, vice-présidente de l'APADY, invite les organismes et tous les francophones qui auront l'occasion de venir à l'assemblée législative le mercredi 19 octobre à 13h30 pour soutenir la cause de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr. Le Conseil d'Administration de la Fédération nationale des commissions scolaires francophones sera aussi présente.

Il faut manifester à nos élus que nous pouvons faire avances les dossiers des services et communications en français.

16.2 Processus électoral

M. Roberge invite à ceux et celles qui vont se pencher sur la révision des Statuts et Règlements de revoir le processus d'élection. Présentement c'est lourd et ne permet pas l'inclusion de tout francophone à soumettre sa candidature. Considérer le suffrage directe et/ou par voie électronique des membres.

16.3 Lieu de l'AGA

Résolution AGA-2016-10-15-18

IL EST PROPOSÉ Que la prochaine Assemblée générale annuelle de la FFT se fasse conjointement avec l'évènement du « Chant- ouest » pour faciliter une plus grande vitrine des participants venant des collectivités éloignées.

Proposée par Alexandre Larouche – Secondée par Oscar Aguirre

Adoptée à l'unanimité

16.4 Varia

Aucun point à discuter

17. Levée de l'assemblée -

La levée de l'assemblée est proposée par Jean-François Pitre.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Richard Létourneau

Jean de Dieu Tuyishime

Une note spéciale : Le prix Jeanne Dubé 2017 a été remis à Mme Suzette Montreuil dans une cérémonie qui a eu lieu au NACC le 15 octobre 2016 à 18h.

N.B. Le masculin est utilisé pour seulement alléger le texte.